

# Corse (langue)

La **langue corse** est une langue romane appartenant au groupe italo-roman. Étroitement apparentée au toscan, elle est très proche des dialectes d'Italie centrale. On distingue deux groupes dialectaux principaux, le *cismontincu* (appellation traditionnelle : *cismontano*), voisin du toscan (qui a donné naissance à l'italien moderne), et le *pumontincu* (appellation traditionnelle : *oltramontano*), qui présente de nombreuses caractéristiques communes avec le sicilien et les parlers continentaux de l'Italie méridionale. L'ensemble des dialectes corses présente une unité réelle, en ce sens que des règles au niveau de l'écriture permettent, par exemple, de passer de l'un à l'autre (langue-toit). Cette coexistence de l'unité et de la diversité a donné naissance au concept sociolinguistique de langue polynomique.

## Sommaire

- Langue corse et variantes
- Anciens parlars de Corse
- Répartition géographique des dialectes
- Cartes
- Langue et culture
- Officialité
- Exemples
- Voir aussi
  - Articles connexes
  - Liens externes

## Langue corse et variantes

La langue corse est parlée en Corse mais également au nord de la Sardaigne (en ce qui concerne sa variante *pumuntincu*, avec les dialectes du gallurais et du sassarais). Son statut de langue proprement dite est relativement récent (il date des années 1960), et est contesté par de nombreux linguistes, qui y voient une revendication politique sans fondement du point de vue linguistique. Au sens de la classification établie par l'Unesco, le corse fait partie des langues menacées de disparition avant la fin du siècle.

Pour certains linguistes<sup>[Qui ?]</sup>, il n'entre pas dans la définition généralement admise de langue romane *distincte*, étant donné sa forte proximité avec l'italien (surtout le toscan, les dialectes autour de Rome et ceux de l'Ombrie). Il existe d'ailleurs une revue culturelle corse en langue italienne « A viva voce (http://www.wmaker.net/avivavoce/) », dont les rédacteurs revendiquent l'italien comme la langue historique de l'île et considèrent le corse parlé aujourd'hui comme un idiome dénaturé par le français (Ce qu'ils appellent *u francorsu*). Aussi l'appellation de langue adoptée dans cet article est-elle jugée impropre par certains spécialistes des langues romanes, alors qu'elle est unanimement reconnue, par exemple, pour le sarde. En revanche, d'autres linguistes<sup>[Qui ?]</sup> voient dans le corse une langue à part entière, compte tenu de l'unité constituée par l'ensemble des dialectes insulaires. Ils font également valoir que ne pas reconnaître ce statut à une langue est souvent utilisé pour minimiser l'impact de son extinction possible. En outre, ils soulignent que la proximité avec le toscan ne s'applique pas aux variétés taravaise et sartenaise de la langue corse. Ces deux positions ne sont pas inconciliables : la première relève du point de vue typologique (structural), la seconde du point de vue des représentations et de l'élaboration. En sociolinguistique, la typologie de Heinz Kloss propose un modèle permettant de dépasser les écueils de la classification classique en langues et dialectes : selon celui-ci, le corse est une *langue par élaboration* ou langue Ausbau (élaboration séparée de l'italien) ; mais le corse et l'italien, par l'affinité de leurs structures, forment ensemble un diasystème (ou langue par distance ou langue Abstand).

## Anciens parlars de Corse

« Sénèque admet qu'une partie des habitants de la Corse et qu'une partie de la langue parlée dans cette île au premier siècle de notre ère soient d'origine ligure. »

— Xavier Poli - *La Corse dans l'Antiquité et dans le Haut Moyen Âge* p. 29 - Librairie Albert Fontemoing Paris 1907

Initialement, la langue corse aurait été proche des parlars de Toscane et de Ligurie (sous-groupe dit tyrrhénien). Cette variante aurait été ensuite successivement influencée par la Sardaigne en ce qui concerne la Corse du Sud, par les Ibères pour toute la Corse, puis par les Celto-Ligures pour toute l'île mais surtout la Corse septentrionale. Les anciens parlars en Corse, avant l'occupation romaine, avaient donc probablement un fonds commun proto-étrusque avec diverses influences de peuples méditerranéens (Ibères, Ligures, Celtes, peuples de la mer) et ont ensuite été profondément romanisés. Ils ne constituent au plus qu'un lointain substrat au corse moderne qui est une langue très proche du toscan archaïsant.

## Répartition géographique des dialectes

Au sein des langues romanes, le corse appartient au groupe linguistique italo-roman. La langue corse est employée dans l'ensemble de l'île (sans que son emploi y soit généralisé), à l'exception des villes de Bonifacio et de Calvi, où l'on parle encore un dialecte ligure d'origine génoise. Du fait d'une ancienne et forte émigration de Cors sur l'île de la Maddalena, au nord de la Sardaigne, on y parle le même corse qu'à Sartène. Le gallurais ou gallurien (*gallurese* ou *gadduresu*), dialecte de la région de la Gallura, au nord de la Sardaigne, est également très proche des parlars du sud de la Corse (ceux-ci sont d'ailleurs plus proches entre eux qu'avec les autres variantes du corse, cf. R.A. Hall, Jr.), alors que le sarde proprement dit doit être considéré comme une langue nettement distincte (elle est très différente de l'italien et de ses différents dialectes). Par exemple, tous ces dialectes corses et *non-sardes* de Sardaigne ont un pluriel en -i comme en italien, alors que le pluriel sarde typique est en -s (comme en français ou en espagnol). À la différence de ces dialectes, la variante dialectique du Pumonte donne un masculin en A pour la plupart des mots. Par exemple, le mot sou : un soldu ; dui soldi (Cismonte); un soldu, dui solda (Pumonte), à l'exception des proparoxytons : un omu, dui omìni (cf. La page consacrée à la variété sartenaise). Cette terminaison correspond au pluriel latin neutre. Néanmoins, un substrat probablement commun aux deux *langues* sarde et corse et l'appartenance à une *Romania africana* donnent de nombreux traits communs aux deux langues, renforcés par l'ancienne et importante occupation pisane et aragonaise commune. Le son cacuminal, partagé par le dialecte de Sartène et la plupart des dialectes sardes, ou l'interjection (très fréquente) [a]ʝo]!, commune dans les deux îles, en sont des traces encore plus anciennes (antérieures, sans doute, à l'occupation phénicienne des deux îles). Le sassarese (ou sassarais) est également très proche du corse, toujours à cause du substrat mixte sardo-corse<sup>[réf. nécessaire]</sup>. Il est parlé à Sassari et à proximité, à partir du xii<sup>e</sup> siècle en tant que dialecte marchand entre les différents peuples de la ville nouveau-née (notamment sardes, corses, génois et pisans, après catalans et espagnols), avec une évolution liée au sarde logudorais, autonome du corse et gallurais.

Les principales variantes du corse sont le sartenais, qui englobe le gallurais de Sardaigne, le taravais, le corse de la région de Vico-Ajaccio, le corse septentrional (Cap Corse et Bastia), le balanin et le dialecte de Venaco. Traditionnellement, tous ces dialectes sont répartis en deux groupes : le cismontincu et le pumontincu. La ressemblance du lexique varie entre 79 et 89 %.

Au Pumonti, on utilise le son cacuminal (*quiddu* contre *quellu* — celui, celui-là, ce — du cismonte). Autre simlitude avec le mezzogiorno, le son /è/ atone en finale d'un mot n'existe pas au Pumonte : *u pastori* ou *a nazioni* contre « u pasture » ou *a nazione* au Cismonte. Enfin, là où le centre et le nord de l'île emploie le /o/ ou le /è/, le sud maintient le /u/ ou le /i/ : *u curri* contre *u corre* au cismonte. Dans l'extrême-sud (Alta Rocca, Sartène, Fretto), nombre de noms masculins font leur pluriel en « a ». Le *pumuntincu* comporte de nombreux traits méridionaux mais reste substantiellement un dialecte toscan.

Notons que le corse le plus traditionnel se rapproche du parler pumuntincu. En effet, celui-ci est plus archaïque linguistiquement, dans le sens où il a subi moins d'évolutions par rapport aux langues mélangées du passé. Le cismunticu, lui, se rapproche davantage du parler italien, avec par exemple la prédominance du « o » au détriment du « u » notamment dans les environs de Cervione, mais recèle d'autres spécificités. Par exemple, les lettres associées « st » dans un mot se prononcèrent « cht » dans un bon quart nord-est de l'île : *Bastia* s'y dira "bachtì-a". Dans cette même zone, les « a », « e » et « o » précédant un « m » ou un « n » auront tendance à être largement nasalisés : *pane* se prononcera comme "pan-nè". Et au nord d'une ligne Sari-d'Orcino-Ghisonaccia, de nombreuses consonnes sont voisées lorsqu'elles ne suivent pas une syllabe tonique ni une consonne et ne sont pas en début de phrase : *u San Petrone* se prononcera [u zãmpɛ dʀɔ̃nɛ].

## Cartes

Jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, avec la date clé de 1852 où seul le français devient officiel et où l'italien est proscrit, le corse et l'italien sont considérés comme deux formes d'une même langue (un diasystème), le corse étant la forme parlée, avec ses variantes locales, l'italien la langue écrite. À partir du Second Empire, le corse se trouve coupé de l'italien qui n'est plus la langue administrative de l'île et tend à être perçu - notamment à travers le lent développement d'une littérature d'expression corse - comme une langue autonome. Actuellement deux courants de pensée s'opposent chez les universitaires. Ceux qui pensent que la langue corse est issue du toscan puis s'en est un peu détachée pour évoluer jusqu'à nos jours (avec des traces anciennes, antérieures à la Romania, comme le son cacuminal), et ceux, qui pensent qu'elle a évolué séparément assez tôt (depuis le bas latin) jusqu'à notre époque en subissant tout au long de son histoire les influences linguistiques des différents « conquérants », dont notamment le toscan ou aujourd'hui le français. Cette dernière hypothèse n'est défendue que dans des publications de type *nationaliste*, le statut *toscan* du corse, avec lequel il partage une ressemblance lexicale de l'ordre de 90 %, n'étant remis en cause par aucun romaniste, malgré ses particularités et ses variantes.

Le mouvement culturel corse n'a pas vraiment cherché à imposer une langue unifiée à l'ensemble de l'île. Les linguistes corses parlent de « langue polynomique » ; son enseignement est fondé d'abord sur chaque variété locale puis sur la connaissance passive de l'ensemble des parlars de l'île. On assiste toutefois, depuis quelques années, chez les intellectuels, les créateurs, les professionnels de la communication, à l'émergence d'un « corse élaboré », relativement unifié.

Cette langue présente sur un territoire où la pression démographique est faible, où la volonté de parler français (phénomène que l'on retrouve fréquemment ailleurs) pour mieux « s'intégrer » a créé une cassure linguistique entre les générations de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle, où l'omniprésence d'une langue autre que le corse n'a jamais été aussi forte et massive qu'aujourd'hui (médias, scolarisation…), où un brassage des populations accru fait que les parents pouvant transmettre leur langue maternelle se font aujourd'hui de plus en plus rares, où enfin l'État français ne prend en compte que partiellement la réalité des langues dites minoritaires, fait que la question de sa survie est clairement posée. Le mouvement nationaliste récent lui a obtenu un statut de *langue*, enseignée de façon facultative dès l'école primaire.

Du fait que le corse n'a jamais été écrit sous l'occupation pisane ou génoise, il est remarquable que les toponymes officiels de Corse sont pour la plupart écrits en italien et non en corse. Aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, quelques cartographes français se sont risqués à les traduire, mais seuls demeurent L'île-Rousse et Saint-Florent (en italique apparaissent les noms historiques italiens ou français).

Nom italien	Nom corse	Politonyme officiel
Ajaccio	<b>Aiacciu</b>	<i>Ajaccio</i>
Aleria	<b>Aleria</b>	<i>Aléria</i>
Bastia	<b>Bastia</b>	<i>Bastia</i>
Bonifacio	<b>Bunifaziu</b>	<i>Bonifacio</i>
Calvi	<b>Calvi</b>	<i>Calvi</i>
Cervione	<b>Cervioni</b>	<i>Cervione</i>
Corte	<b>Corti</b>	<i>Corte</i>
Isola Rossa	<b>Lisula</b>	<i>L'île-Rousse</i>
Porto Vecchio	<b>Portivechju</b>	<i>Porto-Vecchio</i>
Propriano	<b>Pruplà</b>	<i>Propriano</i>
Rogliano	<b>Ruglianu</b>	<i>Rogliano</i>
San Fiorenzo	<b>San Fiurenzu</b>	<i>Saint-Florent</i>
Sartena	<b>Sartè</b>	<i>Sartène</i>
Vico	<b>Vicu</b>	<i>Vico</i>

## Officialité

C'est une langue régionale de France, dans la liste officielle publiée par le gouvernement français (ministère de la Culture/DGLF). Elle est utilisée dans la signalisation routière en Corse. Toutefois, ce n'est pas une langue officielle en France, seul le français ayant acquis ce statut en 1992, dans une disposition de la constitution. Le 17 mai 2013, l'Assemblée de Corse vote une motion qui fait de la langue corse une langue coofficielle, avec le français. Mais cette résolution n'est pas considérée comme constitutionnelle.

## Exemples

Mot	Traduction	Prononciation standard	Mot italien
la terre	a terra/a tarra	a dèrra/a darra/ a tarra	la terra
le ciel	u celu u celi	ou dhchèlou/ ou tchèli	il cielo
l'eau	l'acqua	làkoua	l'acqua
le feu	u focu	u vògou	il fuoco
l'homme	l'omu	lòmou	l'uomo
la femme	a donna	a ona a donna	la donna
manger	manghjà/magnà	màn'dyia mania	mangiare
boire	beie bia	bia	bere
grand	grande/grende/grandi/maio	gran'nde/grin'nde/mayò	grande
petit	chjucu/picculu	tioùgou/pic-coùlou	piccolo
le beurre	u butiru/u butirru/u buttirulu/a grètula	ou oudirou ou boutir(r)ou	il burro
le jour	u ghjornu	ou yionrou ou diornu	il giorno

## Voir aussi

## Articles connexes

- linguistique
  - liste de langues
    - langues par famille
      - langues indo-européennes
        - langues romanes
          - langues italo-romanes
            - groupe toscan

### Liens externes

*Notices d'autorité* : Bibliothèque nationale de France (http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11951846n) (données) (http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb11951846n)) • Gemeinsame Normdatei (http://d-nb.info/gnd/4165358-0) Cours de langue corse sur Wikibooks

Dictionnaire et cours de langue corse (http://www.lexilogos.com/corse\_langue\_dictionnaires.htm)
*La langue corse en 23 lettres*, éd. Albiana (http://fissuu.com/editions\_albiana/docs/langue\_corse\_en\_23\_lettres/)
Cours de langue corse / Corsu di lingua corsa (http://perso.orange.fr/gbatti-alinguacorsa/index.htm)

À lingua corsa adatta à e nove tecnulogie (http://www.linguacorsa.net)
Lexique de langue corse (http://www.dicovia.com/dico/corse-francais/lettre-A/0-59)

(en) Fiche langue (code «cos») (http://www.ethnologue.com/language/cos) dans la base de données linguistique *Ethnologue*.

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Corse\_(langue)&oldid=139661792 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 11 août 2017 à 09:52.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d’autres contenus peuvent s’appliquer. Voir les conditions d’utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipédia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Corse <p>Corsu, Lingua Corsa</p>	
<b>Pays</b>	<span><span><span><span></span> </span>France</span>, <span><span><span></span> </span>Italie</span></span>
<b>Région</b>	<div> <div>Corse</div> <div><span><span><span></span> </span>Nord de la Sardaigne</span></div> <div><span><span>Diaspora corse</span></span><sup>[réf.<span> </span>nécessaire]</sup></div> </div>
<b>Nombre de locuteurs</b>	205 000+250000 (avec la diaspora )
<b>Typologie</b>	syllabique
Classification par famille	
<ul style="list-style-type: none"><li>langues indo-européennes <ul style="list-style-type: none"><li>langues romanes <ul style="list-style-type: none"><li>langues italo-romanes <ul style="list-style-type: none"><li>groupe italien centro-méridional <ul style="list-style-type: none"><li>groupe toscan <ul style="list-style-type: none"><li><b>corse</b></li></ul></li></ul></li></ul></li></ul></li></ul></li></ul>	
Statut officiel	
<b>Langue officielle</b>	reconnue en Sardaigne
Codes de langue	
<b>ISO 639-1</b>	co
<b>ISO 639-2</b>	cos
<b>ISO 639-3</b>	cos <span> </span> (http://www-01.sil.org/iso639-3/documentation.asp?id=cos)
<b>Étendue</b>	langue individuelle
<b>Type</b>	langue vivante
<b>IETF</b>	co
Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme (http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Pages/Language.aspx?LangID=coi) (voir le texte en français (http://www.un.org/fr/documents/udhr/#a1))	
<b>Articulu Prima</b>	
Nascenu tutti l'omi liberi è pari di dignità è di diritti. Anu a ragione è a cussenza è li tocca à agisce trà elli di modu fraternu.	